

Et si votre ferme devenait un point relais colis au service des consommateurs ?

© 11/04/2019 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

Comment recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs ? Cédric Guyot et Guillaume Belissent ont développé leur solution. Avec Agrikolis, ils proposent aux agriculteurs de faire de leur ferme des « points relais colis » pour faciliter la livraison d'achats encombrants sur internet et ainsi rendre un service utile aux citoyens en milieu rural. De quoi générer « quelques centaines d'euros de revenus mensuels » pour les agriculteurs du réseau.

[Vidéo] Electroménager, mobilier... : pour quelques euros, devenez « point relais colis » pour les achats des consommateurs

L'agriculteur est le **premier maillon de la chaîne alimentaire**. Et s'il devenait aussi le dernier maillon pour les – gros – achats des consommateurs ? Réceptionner et **stocker à la ferme des colis encombrants** pendant quelques jours pour des consommateurs ayant fait des achats sur internet : voilà l'idée qu'ont lancée fin 2018 deux entrepreneurs nordistes. Avec **Agrikolis**, Cédric Guyot et Guillaume Belissent proposent aux agriculteurs de faire d'une partie d'un bâtiment de l'exploitation un « **point relais colis** » comme le sont certains magasins de proximité.

Pour créer ce réseau de point relais colis chez les agriculteurs et en assurer la qualité, les deux spécialistes de la **supply chain** vérifient deux prérequis auprès des agriculteurs candidats : « disposer d'un moyen de manutention – un télescopique ou une fourche montée sur un tracteur font parfaitement l'affaire – et d'un **espace de stockage** propre et sécurisé d'environ 100 m² ».

Pour ce service rendu au consommateur, l'agriculteur perçoit quelques euros par colis réceptionné, stocké et livré au consommateur. Selon les cofondateurs, le potentiel de flux de colis pouvant transiter par les fermes-relais « est énorme ». Surtout que, fin février 2019, la start-up s'est associée avec Cdiscount, le site de vente en ligne du groupe Casino. Sur ce dernier, plus de 7 500 références de plus de 30 kg sont éligibles au service de livraison.

« En fonction de sa proximité avec un bassin de population dense, un point relais Agrikolis peut générer entre 150 et 200 € de revenu par mois », promet Cédric Guyot.

[Vidéo] A voir également : Description du concept d'Agrikolis

□

À lire aussi >> [Agrikolis : transformez votre ferme en point relais colis !](#)

Retrouvez [d'autres idées de diversification pour votre exploitation](#)